

CONVENTION D'ACCUEIL POUR L'OBSERVATION D'UNE SEANCE DE TP- Année 2025- 2026

Cette convention définit les relations du collège d'origine : Collège Molière
Adresse : 69, rue Molière 94200 Ivry sur Seine
Courriel : ce.09161026@ac-creteil.fr Tél : 01.46.70.13.00
Représenté par M. Macquenne

avec le LYCEE ROMAIN ROLLAND d'Ivry, représenté par M. Frédéric GAUTHIER, proviseur
17 rue Lucien Nadaire, 94200 Ivry

Cette convention concerne l'élève :

NOM : F. RITSCH Prénom : ETHAN

Classe : 3^A

Nom du professeur principal : Rainaud Valin Tél : 06.87.28.14.67

Afin de mieux éclairer leur choix d'orientation, il s'agit de permettre à des élèves de 3^{ème}, de venir découvrir les formations proposées au, à travers l'observation d'une séquence pédagogique, des échanges avec les élèves, les enseignants.

Article 1 : Le mini stage aura lieu :

LE Lundi 23/03
de 13h h à 15h30 h

Discipline observée : Physique-chimie

L'élève accueilli s'engage à respecter les horaires imposés et le règlement intérieur.

Article 2 : L'établissement d'origine prévoit toutes dispositions d'assurance concernant les élèves qu'il envoie en stage au lycée Romain Rolland.

Article 3 : Ce mini-stage ne peut se dérouler qu'avec l'accord des familles, qui devront co-signer la présente convention.

Chef d'établissement

Représentant légal de l'élève

Elève

Proviseur du

Lycée R.ROLLAND

(date et signature)

17/03/26

16/03/2026

15/03/2026

ACADÉMIE DE CRÉTEIL
COLLEGE MOLIERE
69, rue Molière
94200 IVRY-SUR-SEINE
N° 094 1026 E
Tél. : 01.46.70.13.00

Cette partie sera complétée par le Lycée ROMAIN ROLLAND

Date et horaires du mini-stage :

Stage effectué

Date et signature du Professeur

OUI NON

CONVENTION D'ACCUEIL POUR L'OBSERVATION D'UNE SEANCE DE TP- Année 2025- 2026

Cette convention définit les relations du collège d'origine : Collège Molière
Adresse : 69 rue Natoire 94200 Ivry
Courriel : ca.0944.1026.e@ac.creteil.fr Tél : 01.46.70.13.00
Représenté par M. Troqueme

avec le LYCEE ROMAIN ROLLAND d'Ivry, représenté par M. Frédéric GAUTHIER, proviseur
17 rue Lucien Nadaire, 94200 Ivry

Cette convention concerne l'élève :
NOM : A.T. A' BARK Prénom : Nehdi
Classe : 3.A
Nom du professeur principal : RANZAVU Valina Tél : 06.87.28.14.67

Afin de mieux éclairer leur choix d'orientation, il s'agit de permettre à des élèves de 3^{ème}, de venir découvrir les formations proposées au, à travers l'observation d'une séquence pédagogique, des échanges avec les élèves, les enseignants.

Article 1 : Le mini stage aura lieu :

LE lundi 23/03
de 13h10 h à 15h30 h

Discipline observée : Physique-chimie

L'élève accueilli s'engage à respecter les horaires imposés et le règlement intérieur.

Article 2 : L'établissement d'origine prévoit toutes dispositions d'assurance concernant les élèves qu'il envoie en stage au lycée Romain Rolland.

Article 3 : Ce mini-stage ne peut se dérouler qu'avec l'accord des familles, qui devront co-signer la présente convention.

11/03/26 (date et signature) 9/0	16/03/2026 (date et signature)	16/03/2026 (date et signature) Mos	16/03/2026 (date et signature)
--	--	--	--

Académie de CRÉTEIL
COLLEGE MOLIERE
69, rue Natoire
94200 IVRY-SUR-SEINE
N° 094 1026 E
Tél : 01 46 70 13 00

Cette partie sera complétée par le Lycée ROMAIN ROLLAND

Date et horaires du mini-stage :

Stage effectué

OUI NON

Date et signature du Professeur

CONVENTION D'ACCUEIL POUR L'OBSERVATION D'UNE SEANCE DE TP- Année 2025- 2026

Cette convention définit les relations du collège d'origine : Collège Nolirez
 Adresse : 68 Rue Nolirez 94200 Ivry / Seine
 Courriel : ca.094.1026@ac-creteil.fr Tél : 01.46.70.13.00
 Représenté par M. Macquemi

avec le **LYCEE ROMAIN ROLLAND d'Ivry**, représenté par **M. Frédéric GAUTHIER**, proviseur
 17 rue Lucien Nadaire, 94200 Ivry

Cette convention concerne l'élève :

NOM : Baouenjel Prénom : Nathan-Ali
 Classe : 3.A
 Nom du professeur principal : Rainbaud Valinz Tél : 06.87.28.14.67

Afin de mieux éclairer leur choix d'orientation, il s'agit de permettre à des élèves de 3^{ème}, de venir découvrir les formations proposées au, à travers l'observation d'une séquence pédagogique, des échanges avec les élèves, les enseignants.

Article 1 : Le mini stage aura lieu :

LE Vendredi 27/03
 de 12h10 h à 14h10 h

SVT

Discipline observée : _____

L'élève accueilli s'engage à respecter les horaires imposés et le règlement intérieur.

Article 2 : L'établissement d'origine prévoit toutes dispositions d'assurance concernant les élèves qu'il envoie en stage au lycée Romain Rolland.

Article 3 : Ce mini-stage ne peut se dérouler qu'avec l'accord des familles, qui devront co-signer la présente convention.

<p>Chef d'établissement 17/03/26 Académie de CRÉTEIL Collège Nolirez 68, rue Nolirez 94200 IVRY-SUR-SEINE N° 094 1026 E 01 46 70 13 00</p>	<p>Représentant légal de l'élève (date et signature) [Signature] 16/03/2026</p>	<p>Elève (date et signature) [Signature]</p>	<p>Proviseur du Lycée R.ROLLAND (date et signature)</p>
--	---	---	---

Cette partie sera complétée par le Lycée ROMAIN ROLLAND

Date et horaires du mini-stage :

Stage effectué

OUI NON

Date et signature du Professeur

CONVENTION D'ACCUEIL POUR L'OBSERVATION D'UNE SEANCE DE TP- Année 2025- 2026

Cette convention définit les relations du collège d'origine : Collège Molière
Adresse : 68 Rue Joliva 94200 Ivry/Seine
Courriel : ca.0941026e@ac-creteil.fr Tél : 01 46 70 13 00
Représenté par Mme ROCQUEME

avec le LYCEE ROMAIN ROLLAND d'Ivry, représenté par M. Frédéric GAUTHIER, proviseur
17 rue Lucien Nadaire, 94200 Ivry

Cette convention concerne l'élève :

NOM : ACHEMAQUI Prénom : NASHIN

Classe : 3.A

Nom du professeur principal : RAINBAULT Tél : 06 87 28 14 67
Valérie

Afin de mieux éclairer leur choix d'orientation, il s'agit de permettre à des élèves de 3^{ème}, de venir découvrir les formations proposées au, à travers l'observation d'une séquence pédagogique, des échanges avec les élèves, les enseignants.

Article 1 : Le mini stage aura lieu :

LE Vendredi 27 Mars 2026
de 12h10 h à 14h10 h

SVT

Discipline observée : _____

L'élève accueilli s'engage à respecter les horaires imposés et le règlement intérieur.

Article 2 : L'établissement d'origine prévoit toutes dispositions d'assurance concernant les élèves qu'il envoie en stage au lycée Romain Rolland.

Article 3 : Ce mini-stage ne peut se dérouler qu'avec l'accord des familles, qui devront co-signer la présente convention.

Chef d'établissement

Représentant légal de l'élève

Elève

Proviseur du

Lycée R.ROLLAND

10/3/26
(date et signature)

(date et signature)

(date et signature)

(date et signature)

Académie de CRÉTEIL
COLLÈGE MOLIÈRE
17 rue Lucien Nadaire
94200 IVRY-SUR-SEINE
N° 094 1026 E
01 46 70 13 00

Cette partie sera complétée par le Lycée ROMAIN ROLLAND

Date et horaires du mini-stage :

Stage effectué

OUI NON

Date et signature du Professeur

CONVENTION D'ACCUEIL POUR L'OBSERVATION D'UNE SEANCE DE TP- Année 2025- 2026

Cette convention définit les relations du collège d'origine : Collège Valin
 Adresse : 68 Rue Valin 94200 Ivry / Seine
 Courriel : ca.09.11.10.26.c@ac-creteil.fr Tél : 01.46.70.13.00
 Représenté par Mme Jacqueline

avec le LYCEE ROMAIN ROLLAND d'Ivry, représenté par M. Frédéric GAUTHIER, proviseur
 17 rue Lucien Nadaire, 94200 Ivry

Cette convention concerne l'élève :
 NOM : Fickri Sofia Prénom : Sofia
 Classe 3.A
 Nom du professeur principal : RANSAN Valin Tél : 06.87.28.14.67

Afin de mieux éclairer leur choix d'orientation, il s'agit de permettre à des élèves de 3^{ème}, de venir découvrir les formations proposées au, à travers l'observation d'une séquence pédagogique, des échanges avec les élèves, les enseignants.

Article 1 : Le mini stage aura lieu :

LE Mardi 24 Mars 2026
 de 15h25 h à 17h25 h

Discipline observée : SVT

L'élève accueilli s'engage à respecter les horaires imposés et le règlement intérieur.

Article 2 : L'établissement d'origine prévoit toutes dispositions d'assurance concernant les élèves qu'il envoie en stage au lycée Romain Rolland.

Article 3 : Ce mini-stage ne peut se dérouler qu'avec l'accord des familles, qui devront co-signer la présente convention.

Chef d'établissement <u>17/03/26</u> (date et signature)	Représentant légal de l'élève (date et signature)	Elève (date et signature)	Proviseur du Lycée R.ROLLAND (date et signature)
---	---	-------------------------------------	--



[Signature]
15/03/26

[Signature]

Cette partie sera complétée par le Lycée ROMAIN ROLLAND

Date et horaires du mini-stage :

Stage effectué

OUI NON

Date et signature du Professeur